



lucky à la guitare électri- royale à peine derrière sa batterie. Marcelle-Lucile et Bourges Basket SA pour la saison 2019-2020 ainsi que l'occupation d'un local supplémentaire pour l'antenne germinoise du Secours populaire français.

## SAINT-GERMAIN-DU-PUY

# Séjour au ski et classe de neige approuvés

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé l'organisation d'un séjour au ski par l'espace jeunes, du 17 au 21 février. La municipalité participera, également, au financement de la classe de neige qui se déroulera du 31 janvier au 7 février.

« Nous souhaitons que les élèves d'Ulis (\*) y participent, mais l'équipe pédagogique ne le souhaite pas », a précisé Gaëlle Fleurier, adjointe aux affaires scolaires.

### Verbalisation électronique

Côté budget, les élus de l'opposition se sont abstenus sur le vote d'une décision modificative. « En section de fonctionnement, des ajustements de crédits concernent des inscriptions à hauteur de 25.210 €. Or, si on fait l'ad-



**ÉCLAIRAGE.** Des travaux financés. ILLUSTRATION

dition, il manque 4.275 € », a expliqué Jean-Pierre Dohollou. La maire, Marie-Christine Baudouin a répondu : « En effet, tout n'est pas détaillé, on pourra vous donner tous les éléments. »

En revanche, les élus ont voté à l'unanimité la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique, le partenariat avec le

Bourges Basket SA pour la saison 2019-2020 ainsi que l'occupation d'un local supplémentaire pour l'antenne germinoise du Secours populaire français.

### Travaux d'éclairage public

Les tarifs des salles communales dans le cadre de cérémonies d'obsèques ont été modifiés et l'indemnité de gardiennage de l'église fixée à 479,86 €.

Le dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC des Champs-Châlons ont été approuvés, ainsi que trois plans de financement prévisionnels du SDE18 pour des travaux d'éclairage public et le prix de vente de 92.000 € d'un logement par la SA HLM France Loire. ■

(\*) Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

### SUBVENTIONS

**831,60 €** pour la coopérative de l'école Raoul-Néron pour les ateliers pédagogiques et le spectacle de cirque dans le cadre du voyage scolaire des élèves de CM2 et Ulis ; **400 €** à Martial Attitude Academy pour la participation d'un licencié à un championnat à Las Vegas ; **200 €** à Adagio pour l'organisation d'une représentation musicale à l'occasion des 30 ans de l'association ; **574,94 €** à la Pêche germinoise, **75 €** au comité des fêtes et **27 €** à l'Étoile des marcheurs germinoises pour leur contribution à l'organisation de la fête des Maraichers.